

Préavis d'adjudication de contrat (PAC) d'Élections Canada
NUMÉRO DE LA SOLLICITATION : ECLP-ACAN-16-0096

<p>Catégorie : Services Professionnels Accords commerciaux : Oui Type de sollicitation : Une seule entreprise est invitée à soumissionner Entente sur les revendications territoriales globales : Oui Stratégie d'Approvisionnement non concurrentielle : Seule une personne ou une entreprise est en mesure d'exécuter le marché Valeur estimée : jusqu'à 7 500 000.00 \$ (taxe de vente applicable en sus)</p>
--

Titre : Programme étudiant d'élections parallèles

1. But et définition d'un PAC

Un Préavis d'Adjudication de Contrat (PAC) est un avis public informant la collectivité des fournisseurs qu'Élections Canada a l'intention d'attribuer un contrat à un fournisseur sélectionné à l'avance. Les fournisseurs ont un délai de 15 jours civils pour soumettre un énoncé des capacités répondant aux exigences énoncées dans le PAC. Si un énoncé des capacités s'avère répondre aux exigences établies dans le PAC, Élections Canada initiera une procédure d'adjudication compétitive. Si aucun fournisseur ne présente un énoncé des capacités satisfaisant aux exigences établies dans le PAC, au plus tard à la date de clôture indiquée dans le PAC, un contrat sera attribué au fournisseur présélectionné.

2. Fournisseur présélectionné

Élections Canada a l'intention d'attribuer un contrat pour les services ci-après énoncés à CIVIX Canada, 639 rue Queen ouest, bureau 504, Toronto, Ontario, M5V 2B7.

3. Énoncé portant sur l'applicabilité des accords commerciaux et les ententes sur la revendication territoriale globale :

Ce besoin est assujéti aux dispositions de l'Accord sur les marchés publics de l'Organisation mondiale du commerce (OMC AMP), de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), de l'Accord de libre-échange canadien (ALEC), de l'Accord de libre-échange Canada-Chili, de l'Accord de libre-échange Canada-Colombie, de l'Accord de libre-échange Canada-Pérou, e l'Accord de libre-échange Canada-Honduras, e l'Accord de libre-échange Canada-Corée et de l'accord de libre-échange Canada-Panama.

Ce besoin est assujéti aux Ententes sur les revendications territoriales globales (ERTG).

4. Définition des exigences

4.1. Exigences

Élections Canada souhaite attribuer un contrat à long terme pour les services d'un fournisseur qui aura le mandat de concevoir et de mettre en œuvre un programme étudiant d'élections parallèles d'envergure nationale dans les écoles, ainsi que de produire des rapports à ce sujet, pour deux élections générales, vraisemblablement les 43^e et 44^e, si celles-ci ont lieu durant l'année scolaire. Le contrat prévoit également une option de prestation des mêmes services pour une troisième élection générale.

Élections Canada doit faire élaborer et mettre en œuvre un programme étudiant d'élections parallèles non partisan qui permettra aux élèves du primaire et du secondaire de vivre le processus électoral fédéral, grâce à une élection simulée qui sera organisée dans l'école ou la classe des élèves participants, selon le système électoral fédéral en vigueur. Les élèves seront appelés à voter pour l'un des candidats se présentant dans la circonscription de l'école, assumeront les fonctions de greffiers du scrutin et de scrutateurs et utiliseront du matériel authentique, comme des urnes et des isolements d'Élections Canada. Les résultats issus du programme seront regroupés, compilés et rendus publics.

Avant l'élection et dans le cadre du programme, les élèves se familiariseront avec le scrutin, le processus électoral et les grands principes démocratiques à l'aide de ressources et d'activités pédagogiques créées par le fournisseur qu'utiliseront et organiseront les enseignants.

L'objectif du programme étudiant d'élections parallèles est de sensibiliser davantage les élèves à la démocratie canadienne, aux élections et au vote au fédéral et d'approfondir leur compréhension de ces concepts, en leur offrant l'occasion de vivre le processus électoral fédéral par la tenue d'une élection parallèle dans leur école.

Lors de la dernière élection générale, plus de 6 000 écoles et 900 000 élèves ont participé au programme. On s'attend à ce que le programme visé aux présentes obtienne un taux de participation aussi élevé sinon plus.

Les objectifs sont les suivants :

- a) Le programme étudiant d'élections parallèles est offert en français et en anglais aux écoles de chaque circonscription.
- b) Le taux de participation augmente dans les secteurs sous-représentés.
- c) Les enseignants sont bien préparés à offrir le programme à leurs élèves.
- d) Les participants (enseignants et élèves) sont satisfaits de la qualité de l'expérience d'apprentissage que leur a procurée le programme.

- e) Les élèves ayant participé souhaitent participer à de futures élections.
- f) Les élèves ayant participé comprennent le processus électoral.

4.2. Exigences minimales essentielles

Les fournisseurs intéressés doivent prouver, au moyen d'un énoncé des capacités, qu'ils répondent aux exigences suivantes :

Expérience soutenue de la planification et de la mise en œuvre de programmes éducatifs dans les deux langues officielles, à l'échelle nationale

- a) « Expérience soutenue » signifie que l'entreprise :
 - (i) a exécuté un projet durant au moins cinq ans;
 - (ii) a exécuté plusieurs projets sur au moins cinq années cumulatives.
- b) « Échelle nationale » signifie que les programmes ont été conçus pour être pertinents dans toutes les provinces et tous les territoires et qu'ils ont été exécutés dans au moins cinq provinces ou territoires.
- c) « Programmes éducatifs dans les deux langues officielles » désigne des expériences d'apprentissage pour lesquelles le matériel est offert dans les deux langues officielles, et qui sont destinées aux élèves des niveaux primaire et secondaire (et leurs équivalents) dans un système scolaire officiel.

Expertise dans le domaine de l'éducation civique

- a) « Éducation civique » signifie l'étude des institutions, des pratiques et des comportements qui favorisent la vie démocratique au Canada ainsi que le déploiement d'efforts systématiques pour préparer les jeunes à leur rôle de citoyen.

Expérience de l'obtention de la participation d'au moins 1 000 enseignants ou administrateurs de l'enseignement à un programme mis en œuvre dans au moins cinq provinces ou territoires

- a) « Enseignants » désigne les enseignants canadiens des niveaux primaire (de la 4e à la 8e année) et secondaire (de la 9e à la 12e année) et leurs équivalents.
- b) « Administrateurs de l'enseignement » désigne les directeurs d'école et leurs associations, les conseils scolaires et leurs responsables, les ministères de l'Éducation et leurs fonctionnaires, de même que toute autre association professionnelle intervenant dans la prise de décisions concernant le curriculum ou le fonctionnement des systèmes d'éducation au Canada.

Expérience de l'exécution d'un programme comportant des activités pratiques simultanées dans au moins cinq provinces et dans au moins un territoire

- a) « Simultanées » correspond à la tenue d'activités pratiques dans au moins cinq cents lieux d'exécution du programme sur une période de 30 jours.
- b) « Activités pratiques » signifie qu'on a fourni aux participants du matériel tangible lié au programme.

Expérience de l'élaboration de ressources pédagogiques en ligne, en français et en anglais

Attestation de conformité à l'interdiction de partisannerie politique (article 19)

4.3. Répartition des coûts

La valeur estimée du contrat proposé est de 2 à 2,5 millions de dollars par élection générale (taxes de vente applicables en sus).

4.4. Durée du contrat proposé

Le contrat est valide à partir de sa date d'entrée en vigueur jusqu'à six mois après le jour d'élection du dernier scrutin visé par le programme étudiant d'élections parallèles à la demande d'Élections Canada, conformément à l'énoncé de travail et en aucun cas après le 30 juin 2027 (la « date limite »).

4.5. Emplacement des travaux

La majorité des travaux s'effectuera sur les lieux de travail de l'entrepreneur.

Des services de distribution et de logistique seront requis dans diverses régions du Canada.

4.6. Interdiction d'activités politiques partisans

En raison de la nature de l'exigence et de l'importance pour Élections Canada de diffuser des renseignements au public de manière impartiale et apolitique, une disposition d'interdiction d'activités politiques partisans est exigée. Une telle disposition interdit l'entrepreneur et ses agents et employés qui seront chargés d'exécuter le travail ou qui superviseront l'exécution du travail de participer à des activités politiques partisans et d'exécuter des travaux pour un parti politique, un candidat ou une personne, une entité, un organisme ou une institution ayant des fins ou des objectifs politiques partisans ou au nom de celui-ci ou de celle-ci, dans un contexte où l'exécution de tels travaux soulèverait une crainte raisonnable d'activités politiques partisans.

5. Justification de source unique

CIVIX est le seul organisme qui possède l'expérience nécessaire pour organiser un programme étudiant d'élections parallèles dans les deux langues officielles à l'échelle nationale. Dans le cadre de son programme Vote étudiant, il a tenu 38 élections parallèles au cours des 14 dernières années, dans 17 administrations électorales du pays.

CIVIX a déjà mené un programme étudiant d'élections parallèles pour Élections Canada à cinq occasions (2004, 2006, 2008, 2011 et 2015), enregistrant une augmentation constante du taux de participation lors de chaque élection générale.

Année d'élection générale	2004	2006	2008	2011	2015
Écoles participantes	1,168	2,504	3,032	3,750	6,662
Étudiants participants	263,588	468,753	503,463	563,498	922,376

Grâce à son expérience, CIVIX a acquis une expertise spécialisée dans la conception de ressources pédagogiques sur la démocratie, de même qu'un savoir-faire dans la mise en œuvre de programmes d'envergure visant près d'un million d'élèves. Il dispose en outre d'un réseau bien établi d'écoles et d'enseignants, ce qui facilite la prestation du programme.

L'évaluation du programme étudiant d'élections parallèles mis en œuvre durant la 42^e élection générale montre que cette expérience a des retombées positives sur les connaissances des élèves en la matière, ainsi que sur leur volonté à voter lors de futures élections.

Avant la mise en œuvre du programme étudiant d'élections parallèles de 2015, Élections Canada a publié une demande de propositions pour les services mentionnés ci-dessus et n'a reçu aucune soumission de fournisseurs qualifiés.

5.1. Justification de source unique selon les règlements des marchés de l'État

Élections Canada s'appuie sur le paragraphe 6(d) du *Règlement sur les marchés de l'État* selon laquelle seule une personne ou une firme est capable de réaliser le contrat.

6. Avis

Vous êtes par les présentes avisés qu'Élections Canada a l'intention de négocier avec un seul fournisseur, tel qu'identifié plus haut. Pour toute question concernant cet avis, contactez l'autorité contractante identifiée au bas de ce document.

Les fournisseurs qui estiment être pleinement qualifiés et prêts à fournir les biens ou services décrits dans cet avis peuvent présenter par écrit, un énoncé des capacités à la personne-ressource dont le nom figure dans le présent avis, d'ici la date de clôture précisée dans l'avis. L'énoncé des capacités doit clairement démontrer comment le fournisseur satisfait aux exigences obligatoires.

Le numéro de dossier d'Élections Canada, le nom de l'autorité contractante et la date de clôture du PAC doivent figurer en lettres moulées sur l'enveloppe.

Les documents peuvent être présentés dans l'une ou l'autre des langues officielles du Canada.

7. Date de clôture

Le 31 juillet 2018 à 14h00 (heure de Gatineau)

8. Autorité contractante

Luc Potvin
Conseiller principal, Services de l'Approvisionnement et Contrats
Élections Canada
30 rue Victoria
Gatineau (Québec) K1A 0M6
proposition-proposal@elections.ca